

PROGRAMME DE FORMATION

Le nouvel abus de droit fiscal

04 octobre 2019

La création d'un nouvel abus de droit, pour motif principalement fiscal, qui viendra concurrencer à partir du 1^{er} janvier 2020, l'abus de droit pour motif exclusivement fiscal, oblige à apprécier, à l'aune des nouveaux critères posés par le législateur, de très nombreuses opérations patrimoniales, organisationnelles, financières, etc., présentant un intérêt fiscal.

Dates et Lieux	Le 04 octobre 2019
Durée	2 heures
Horaires	10h00 – 12h00

Public	Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...
Type	Inter-entreprises
Pédagogie	Exposé et cas d'application
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Prérequis	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaissances de base en fiscalité du patrimoine,▪ Connaissances de base en fiscalité des entreprises,▪ Connaissances de base du régime juridique des sociétés,▪ Avoir une pratique du conseil patrimonial.
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Intervenant

Philippe REIGNÉ
Intervenant et Formateur

Objectif de la formation

- Connaître les outils mis à la disposition de l'administration fiscale en matière d'abus de droit (abus de droit par fictivité, mesures spécifiques anti-abus, abus de droit par motif exclusivement fiscal, abus de droit par motif principalement fiscal).
- Maîtriser les critères de l'abus de droit par motif principalement fiscal (caractère principal, critère de proportionnalité, motifs valables, justification économique, etc.)
- Quelles sont les principales opérations à risques ? Quels sont les risques encourus ?
- Adapter le contenu rédactionnel des actes à rédiger

Contenu pédagogique

Introduction : efficacité de la répression de l'abus de droit et évolutions législatives

Le nouvel abus de droit fiscal

- Abus de droit par simulation
- Abus de droit pour motif exclusivement fiscal
- Abus de droit pour motif principalement fiscal
- Procédure de l'abus de droit
- Abus de droit implicite
- Sanctions de l'abus de droit

Contactez-nous

Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : formation@fidroit.fr

Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : formationpro@fidroit.fr